

Conditions de Vente de Teak & Garden

Contenu:

Article 1 - Définitions

Article 2 - Identité de l'entrepreneur

Article 3 - Applicabilité

Article 4 - L'offre

Article 5 - Le contrat

Article 6 - Droit de rétractation

Article 7 - Frais en cas de retrait

Article 8 - Exclusion du droit de rétractation

Article 9 - Le prix

Article 10 - Conformité et garantie

Article 11 - Livraison et exécution

Article 12 - Extended opérations de durée: la durée, la résiliation et de renouvellement

Article 13 - Paiement

Article 14 - Plaintes

Article 15 - Litiges

Article 16 - complémentaires ou différents

Article 1 - Définitions

Dans ces conditions applicables:

- 1. Période de grâce: Le délai dans lequel le consommateur peut exercer son droit de rétractation;**
- 2. consommateur: la personne physique qui agit dans l'exercice de la profession ou d'une entreprise et un contrat à distance avec l'entrepreneur;**
- 3. Jour: jour de calendrier;**
- 4. Transaction Durée: un contrat à distance relatif à une gamme de produits et / ou services, la fourniture et / ou l'achat est étalée dans le temps;**
- 5. Support durable: tous les moyens que le consommateur ou l'entreprise qui permet à l'information pour lui personnellement, de stocker d'une manière que la consultation future et de la reproduction à l'identique des informations stockées.**
- 6. Droit de rétractation: la possibilité pour les consommateurs de voir dans le délai d'attente du contrat;**
- 7. Entrepreneur: les produits naturels ou juridiques et / ou des services à distance pour le consommateur;**
- contrat 8. Distance: un accord par lequel dans le cadre d'un système organisé par l'entrepreneur pour la vente à distance de produits et / ou services jusqu'à la conclusion de l'accord utilise exclusivement une ou plusieurs techniques de communication la distance;**
- 9. Technologie de communication à distance: des moyens qui peuvent être utilisés pour conclure un contrat, sans que le consommateur et un commerçant étant dans la même zone.**

Article 2 - Identité de l'entrepreneur

Teak & Garden Nederland B.V.

Adresse postale : Tuilland 10, 3941 KE DOORN

Tel. +31 (0)343-745830

Email: info@teak-garden.nl

Registre du commerce: 57875812

Article 3 - Applicabilité

- 1. Ces termes et conditions sont applicables à toutes les offres de l'entrepreneur et tout accord conclu à distance entre les entreprises et les consommateurs.**
- 2. Avant l'accord est conclu, le texte de ces conditions générales mises à la disposition du consommateur. Si cela est raisonnablement possible, avant la conclusion du contrat, a indiqué que les conditions générales figurant dans l'entrepreneur et seront envoyés gratuitement dès que possible, à la demande du consommateur.**
- 3. Si l'accord est conclu par voie électronique loin, nonobstant le paragraphe précédent et avant la conclusion du contrat, le texte des présentes conditions générales sont faites par voie électronique à la disposition du consommateur de telle sorte que la consommateur peut être stocké de façon simple sur un support durable. Si cela est raisonnablement possible, avant la conclusion du contrat, a indiqué que les conditions générales peuvent être inspectés par voie électronique et que, à la demande du consommateur par voie électronique ou autrement seront envoyés gratuitement.**
- 4. Dans le cas où, outre ces conditions générales aussi des conditions spécifiques de produits ou de services appliquent, le deuxième et le troisième alinéa est applicable et le consommateur en cas de dispositions contradictoires toujours compter sur la disposition applicable pour lui est le plus favorable.**

Article 4 - L'offre

- 1. Si une offre a une durée limitée ou soumise à conditions, ce sera explicitement indiqué dans l'offre.**
- 2. L'offre contient une description complète et précise des produits et / ou services offerts. La description est suffisamment détaillée pour permettre une évaluation correcte de l'offre par le consommateur. Si l'entrepreneur utilise ces images sont un reflet fidèle des produits et / ou services. des erreurs ou des erreurs manifestes dans l'offre contraignante pour l'entrepreneur.**
- 3. Chaque offre contient des informations telles que est clair pour le consommateur quels sont les droits et obligations sont impliqués dans l'acceptation de l'offre. Cela concerne en particulier:**
 - â€¢ le prix incluant les taxes;**
 - o les frais de livraison;**
 - o comment l'accord sera atteint et quelles actions ils ont besoin;**
 - o d'appliquer ou non le droit de rétractation;**
 - o le mode de paiement, la livraison et l'exécution du contrat;**
 - o Le délai d'acceptation de l'offre, ou la date limite pour adhérer au prix;**
 - o la taille du tarif pour la communication à distance si le coût de l'utilisation de la technique de communication à distance sont calculés sur une base autre que le tarif régulier pour les moyens de communication;**
 - o si le contrat est déposé après la conclusion, et si oui, comment cela peut être consulté par le consommateur;**
 - o comment le consommateur avant la conclusion du contrat, pour vérifier les informations fournies par lui en vertu du contrat, et réparer si nécessaire;**
 - o toutes les autres langues, dont le néerlandais, on peut conclure l'accord;**
 - o la conduite à laquelle le professionnel est soumis et la façon dont le consommateur peut consulter ces codes de comportement par voie électronique; et**
 - o la durée minimale du contrat à distance en cas d'une opération prolongée.**

Article 5 - Le contrat

- 1. L'accord est soumis aux dispositions du paragraphe 4, conclu au moment du consommateur accepte l'offre et répondre aux conditions correspondantes.**
- 2. Si le consommateur a accepté l'offre par voie électronique, le commerçant immédiatement accuser réception électronique de l'acceptation de l'offre. Jusqu'à la réception de cette acceptation n'a pas été confirmée par l'opérateur, le consommateur peut résilier le contrat.**
- 3. Si l'accord est créé électroniquement, l'opérateur prendra les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger le transfert électronique de données et il assurera un environnement Web sécurisé. Si le consommateur peut payer par voie électronique, le commerçant prendra les mesures de sécurité appropriées.**
- 4. L'entrepreneur peut - dans la loi - d'informer la capacité du consommateur à faire face à ses obligations de paiement, et de tous ces faits et les facteurs qui sont importants pour une conclusion solide du contrat à distance. Si l'exploitant en vertu de cette enquête était justifiée de ne pas conclure l'accord, il est en droit de refuser une commande ou demander ou de fixer des conditions spéciales pour la mise en œuvre.**
- 5. L'entrepreneur sera le consommateur dans le produit ou service les informations suivantes par écrit ou d'une manière telle qu'il peut être stocké par le consommateur d'une manière accessible sur un support durable, envoyer:**
 - A. L'adresse de l'établissement de l'entreprise où les consommateurs peuvent déposer des plaintes;**
 - b. les conditions dans lesquelles et la manière dont le droit de rétractation des consommateurs peut être exercé, ou une déclaration claire concernant l'exclusion du droit de rétractation;**
 - c. informations sur les garanties et service après-vente;**
 - d. les détails de ces conditions comprennent l'article 4, paragraphe 3, à moins que l'opérateur de cette information déjà fournie au consommateur avant l'exécution de l'accord;**
 - e. les exigences relatives à la résiliation du contrat si l'accord a une durée de plus d'un an ou est indéterminée.**
- 6. Dans le cas d'une opération prolongée est la disposition dans le paragraphe précédent est applicable uniquement à la première livraison.**

Article 6 - Droit de rétractation

- 1. Lors de l'achat des produits, le consommateur peut résilier le contrat sans donner de raison dans les 14 jours. Cette période commence le jour suivant la réception du produit par le consommateur ou un pré-désigné par le consommateur et l'entrepreneur a annoncé représentant.**
- 2. Au cours de cette période, le consommateur va traiter le produit et l'emballage. Il ne déballer le produit dans la mesure ou l'utiliser comme nécessaire pour évaluer s'il souhaite conserver. Si celui-ci exerce son droit de rétractation, il sera le produit avec tous les accessoires et - si cela est raisonnablement possible - dans son état et emballage d'origine à l'entrepreneur, conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par l'entrepreneur.**
- 3. Les coussins non disponibles en stock sont fabriqués spécialement sur demande et sont donc exclus du droit de rétractation.**

Article 7 - Frais en cas de retrait

- 1. Si le consommateur exerce son droit de rétractation, ne dépassera pas le coût des frais de transport de retour.**

2. Si le consommateur a payé un montant, l'entrepreneur de ce montant dès que possible, mais au plus tard 30 jours après le retour ou l'annulation, remboursement.

Article 8 - Exclusion du droit de rétractation

1. L'exploitant peut exclure le droit de rétractation du consommateur dans la mesure prévue au paragraphe 2 et 3. L'exclusion du droit de rétractation est applicable que si le commerçant clairement dans l'offre, au moins à temps pour la conclusion du contrat se réfère.

2. Exclusion du droit de rétractation est uniquement possible pour les produits:

a qui ont été créés par l'opérateur, conformément aux spécifications du consommateur .;

b. qui sont clairement de nature personnelle;

c. qui ne peuvent pas être renvoyés en raison de leur nature;

d. qui gâtent ou deviennent obsolètes;

e. dont le prix dépend de fluctuations du marché financier sur lequel l'opérateur n'a pas d'influence;

f. pour les journaux et magazines individuels;

g. pour des enregistrements audio et vidéo et de logiciels que le consommateur a brisé les scellés.

3. Exclusion du droit de rétractation est uniquement possible pour les services:

A. Le logement, le transport, portant restauration ou de loisirs à une certaine date ou pendant une période donnée;

b. qui l'offre avec le consentement exprès du consommateur avant l'expiration de ce délai;

c. sur les paris et les loteries.

Article 9 - Le prix

1. Au cours de la période mentionnée dans l'offre n'a pas augmenté les prix des produits et / ou services, à l'exception des changements de prix en raison des variations des taux de TVA.

2. Par dérogation à l'alinéa précédent, les produits ou services dont les prix sont soumis aux fluctuations du marché financier et où l'entrepreneur n'a aucun contrôle, à des prix variables. Ces fluctuations et le fait que tout des objectifs de prix, sont à l'offre.

3. Les augmentations de prix dans les 3 mois après la conclusion du contrat ne sont autorisées que si elles résultent de la législation ou de la réglementation.

4. Les augmentations de prix à partir de 3 mois après la conclusion du contrat ne sont autorisées que si le commerçant a accepté et:

A. Ils sont le résultat de la législation ou de la réglementation; ou

b. le consommateur est autorisé à résilier le contrat avec effet à la date de l'augmentation prend effet.

5. Les taux de l'offre de produits ou services incluent la TVA.

Article 10 - Conformité et garantie

1. L'opérateur garantit que les produits et / ou services répondant aux cahiers des charges énoncées dans l'offre, les exigences raisonnables de fiabilité et / ou la facilité d'utilisation et à la date de la conclusion de l'accord juridique existant dispositions et / ou les règlements gouvernementaux. En cas d'accord, l'entrepreneur également veiller à ce que le produit est adapté pour un usage autre que normal.

2. La garantie fournie par le commerçant, fabricant ou l'importateur n'a pas d'incidence sur les droits légaux et prétend que le consommateur en vertu du contrat peut faire valoir contre les fonds de commerçant.

Article 11 - Livraison et exécution

- 1. Le professionnel prendra le plus grand soin lors de la réception et la mise en œuvre des commandes de produits et de l'évaluation des demandes pour la fourniture de services.**
- 2. Le lieu de livraison est l'adresse que le consommateur fait connaître à la société.**
- 3. Sous réserve de ce qui est énoncé à l'article 4 de ces termes et conditions, l'entreprise a accepté des ordres rapidement, mais au plus tard 30 jours plus si la livraison a été convenu. Si la livraison est retardée ou si une commande est pas ou seulement partiellement réalisée, le consommateur ne reçoit pas plus de 30 jours après la commande. Le consommateur dans ce cas le droit de résilier le contrat sans pénalité et avoir droit à une indemnisation.**
- 4. En cas de dissolution, conformément à l'alinéa précédent, l'opérateur le montant que les consommateurs ont payé le plus tôt possible, mais au plus tard 30 jours après la résiliation, arriérés de salaire.**
- 5. Si la livraison d'un produit commandé se révèle impossible, le commerçant essaiera de fournir un article de remplacement. A la livraison sera de manière claire et compréhensible qu'un article de remplacement est livré. Pour les articles de remplacement droit de rétractation ne peut être exclue. Le coût d'un envoi de retour sont à la charge de l'entrepreneur.**
- 6. Le risque de dommages et / ou perte de produits repose sur l'opérateur jusqu'au moment de la livraison au consommateur ou un pré-désigné et l'entrepreneur a annoncé représentant, sauf convention contraire expresse.**

Article 12 - Extended opérations de durée: la durée, la résiliation et de renouvellement avis

- 1. Le consommateur peut contracter pour une durée indéterminée, qui se prolonge jusqu'à la livraison régulière de produits (y compris l'électricité) ou de services, à tout moment, dénoncer les règles de résiliation applicables et un préavis inférieur à un mois.**
- 2. Le consommateur peut contrat conclu pour une durée déterminée et qui se prolonge jusqu'à la livraison régulière de produits (y compris l'électricité) ou de services, retirer à la fin de la durée déterminée en conformité avec les règles de résiliation applicables et un avis ne dépassant pas un mois.**
- 3. Les consommateurs peuvent les accords mentionnés dans les paragraphes précédents:**
 - Retirer et ne pas se limiter à la résiliation à un moment donné ou sur une période donnée;**
 - Terminer eux dans la même manière qu'ils ont été conclus;**
 - Annuler dans le même avis que la société a négocié pour lui-même.**
- 4. Un contrat pour une durée déterminée et qui se prolonge jusqu'à la livraison régulière de produits (y compris l'électricité) ou les services ne peuvent pas être automatiquement prolongé ou renouvelé pour une durée déterminée.**
- 5. Nonobstant le paragraphe précédent, un contrat pour une durée déterminée est conclu et qui se prolonge à l'approvisionnement régulier des journaux quotidiens et hebdomadaires et magazines par tacite reconduction pour une période limitée allant jusqu'à trois mois, en tant que consommateurs de cette étendue peut résilier le contrat à la fin de l'extension avec une période allant jusqu'à un mois de préavis.**
- 6. Un contrat pour une durée déterminée a été conclu et que prolonge la livraison régulière de produits ou services peut être reconduit tacitement pour une durée indéterminée si le consommateur peut à tout moment mettre fin à une période de préavis**

jusqu'à un mois et un avis de maximum de trois mois si le contrat étend à la régulière, mais moins d'une fois par mois, la livraison quotidienne, hebdomadaires et magazines.

7. Les accords d'une durée limitée de livraison régulière de quotidiens, hebdomadaires et magazines (abonnement d'évaluation ou d'introduction) n'implique pas continué et se termine automatiquement après le procès d'introduction

cher

8. Lorsqu'un contrat a une durée de plus d'un an, le consommateur l'accord après un an peut retirer un avis de jusqu'à un mois, à moins que le caractère raisonnable et équitable contre le licenciement avant la fin de la durée convenue résister.

Article 13 - Paiement

1. Sauf convention contraire, les montants dus par le consommateur à payer dans les 14 jours après le début de la période de réflexion visée à l'article 6, paragraphe 1. Dans le cas d'un accord pour fournir un service, capture ce terme après que le consommateur a reçu la confirmation de l'accord.
2. Lors de la vente des produits aux consommateurs sont stipulées en termes jamais un paiement anticipé de plus de 50%. Si le paiement est accepté, le consommateur ne peut faire valoir aucun droit quant à la mise en œuvre de l'ordre ou service (s) avant le paiement de l'avance a été faite.
3. Le consommateur est tenu de signaler immédiatement à l'opérateur toute inexactitude dans les données fournies ou de paiement spécifiées.
4. En cas de défaut par le consommateur, l'opérateur soumis à des restrictions légales, le droit de facturer les frais raisonnables engagés pour le consommateur.

Article 14 - Plaintes

1. L'entrepreneur a une plainte très médiatisée et traite les plaintes dans le cadre de cette procédure.
2. Les plaintes concernant la mise en œuvre de l'accord doivent être pleinement et clairement décrites dans un délai raisonnable à l'entrepreneur, après que le consommateur a trouvé des défauts.
3. Les plaintes présentées à l'entrepreneur dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception. Si une plainte est un temps de traitement plus long prévisible, il est répondu par l'opérateur dans le délai de 14 jours, ce qui confirme la réception et indiquant le moment où le consommateur peut attendre une réponse plus détaillée.
4. Si la plainte ne peut être résolue par accord mutuel crée un différend qui fait l'objet d'un litige.

Article 15 - Litiges

1. Les contrats entre l'entrepreneur et le consommateur de ces termes se réfèrent uniquement à la loi néerlandaise.

Article 16 - complémentaires ou différents

Supplémentaires ou de ces termes et conditions, ne peut pas se faire au détriment des consommateurs et devrait être consigné par écrit ou d'une manière telle qu'ils peuvent être stockés par le consommateur d'une manière accessible sur un support durable.

NOTE IMPORTANTE:

Ceci est une traduction de Google Translate. Le texte néerlandais fera foi et être vu en appuyant sur la partie supérieure du drapeau néerlandais. Merci